

ÉDUCATION ET ENSEMBLE DES SERVICES PUBLICS

Profil sectoriel



Faits et chiffres sur le secteur, 2016

PIB total (en \$ CA de 2007) <i>Proportion du PIB canadien</i>	51 G\$ 3%
Nombre total d'emplois <i>Variation depuis 2007</i>	751 000 +22%
Salaire horaire moyen (sauf les heures supp.) <i>Changements rajustés en fonction de l'inflation depuis 2007</i>	22,56 \$ +2%
Croissance de la productivité de 2007 à 2016	-7%
Moyenne des heures de travail par semaine (sauf les heures supplémentaires)	30
Moyenne des heures supp. par année	3
Émissions de gaz à effet de serre (kilotonnes, 2014) <i>Proportion des émissions industrielles totales</i>	2 278 \$ 0,4%
Taux de syndicalisation	47%
Membres d'Unifor dans ce secteur	8 500
Proportion de l'effectif total d'Unifor	3%
Nombre d'unités de négociation d'Unifor	28
Taille moyenne des unités de négociation	186

Source: CANSIM; Service de recherche d'Unifor

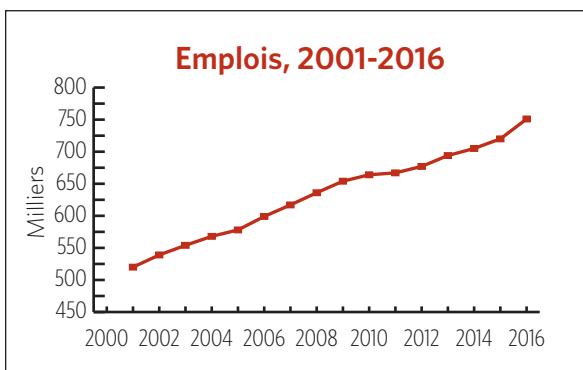


unifor
theUnion | le syndicat

unifor.org

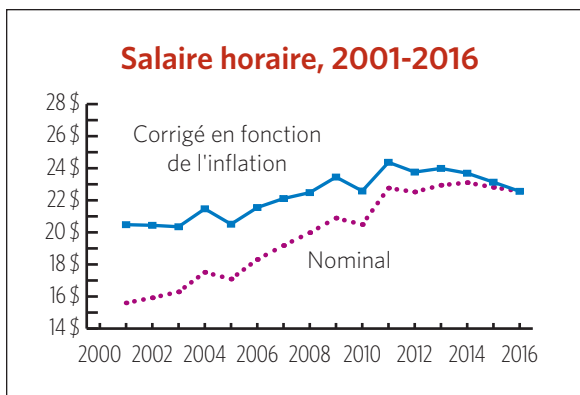
Conditions actuelles

Le secteur de l'éducation et l'ensemble des services publics sont composés de nombreux types de lieux de travail. Ils regroupent des membres qui travaillent pour des conseils scolaires, des universités, des fournisseurs de services de garde, des agences de services sociaux et des organismes appartenant à l'État. Unifor ne compte pas beaucoup de membres dans aucun secteur donné, mais l'effectif total de cette vaste catégorie s'élève à environ 8500 membres.



Dans l'ensemble, ce secteur croissant emploie 750 000 personnes et contribue 50 milliards de dollars au PIB canadien. La croissance de l'emploi y est dynamique et constante, ayant augmenté de plus de 20 pour cent au cours de la dernière décennie. Par contre, puisque ce secteur est entièrement public, les tendances en matière de rémunération sont déterminées par la situation des finances publiques et l'orientation politique des gouvernements.

En 2016, le salaire horaire moyen se situait autour de 23 \$, ce qui correspondait à un dollar de moins que la moyenne canadienne. La majorité des employeurs sont des entités publiques et les autres reçoivent l'essentiel de



leur financement de sources gouvernementales. Par conséquent, la position financière des employeurs est en grande partie déterminée par les politiques du gouvernement et les priorités politiques des personnes au pouvoir. Au cours de la décennie précédant la grande récession de 2008-2009, les augmentations salariales rajustées en fonction de l'inflation se sont élevées à 14 pour cent, ce qui était presque le double de la moyenne canadienne. Par contre, après une brève période de relance, les gouvernements provinciaux ont commencé à réduire les dépenses publiques, y compris et surtout les dépenses entourant la rémunération du travail.

Entre autres conséquences, les membres d'Unifor travaillant dans le secteur de l'éducation et des services sociaux ont connu entre 2009 et 2016 une diminution de 4 pour cent de leurs salaires rajustés en fonction de l'inflation. Il est donc crucial, dans ce secteur, d'inverser la tendance à la baisse des salaires causée par les mesures d'austérité.

Présence d'Unifor dans le secteur de l'éducation et des services publics

Employeurs choisis	Nombre approximatif de membres
Université McMaster	2 200
Pers. de sout. du cons. scol. cath. d'Edmonton	1 450
Conseils scolaires catholiques de l'Ontario	550
Université de Windsor	350
Université du Nouveau-Brunswick	300

Les quelque 8 500 membres d'Unifor qui travaillent dans le secteur de l'éducation et des services publics constituent près de 3 pour cent de l'effectif total. On les retrouve surtout en Ontario, en Alberta et en Nouvelle-Écosse. Une grande proportion d'entre eux travaillent pour des conseils scolaires en Alberta, tandis qu'un nombre plus restreint travaillent en Saskatchewan, au Manitoba, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Bien que le taux de syndicalisation soit élevé dans ce secteur, les agents de négociation sont fondamentalement à la merci de l'employeur – bien souvent le gouvernement qui détient, par conséquent, le pouvoir de dicter les conditions entourant la rémunération.

Plus de la moitié des membres de ce secteur travaillent pour les cinq plus importants employeurs. Le plus important d'entre eux, l'Université McMaster, emploie plus du quart des membres de ce secteur, tandis que 30 pour cent travaillent pour le conseil scolaire catholique d'Edmonton, divers conseils scolaires

catholiques de l'Ontario, l'Université de Windsor et l'Université du Nouveau-Brunswick.

Pour aller de l'avant : Développement du secteur de l'éducation et des services publics

Le secteur de l'éducation et l'ensemble des services publics sont très sensibles aux politiques gouvernementales, tant budgétaires que sociales, adoptées par les deux ordres de gouvernement. Ayant enregistré une croissance d'emploi de 22 pour cent depuis 2007, c'est le secteur d'Unifor qui a connu la plus forte expansion, à part les soins de la santé, dont la croissance a été comparable. Malheureusement, l'essor qu'a connu l'emploi ne s'est pas reflété dans la rémunération.

Après une brève période de relance keynésienne, les gouvernements du pays ont mis en place un programme de restrictions budgétaires au lendemain de la grande récession de 2008-2009. La détérioration des salaires a été l'une des conséquences négatives de ce changement d'orientation. Bien qu'au pays le salaire moyen ait augmenté de quatre pour cent (après correction des effets de l'inflation) de 2009 à 2016, le travailleur moyen du secteur de l'éducation et des services publics a subi une réduction de salaire de quatre pour cent au cours de la même période. Lorsque l'on tient compte de la diminution des heures de travail, le travailleur moyen de ce secteur a, entre 2013 et 2016, vu ses gains hebdomadaires diminuer de presque 10 pour cent. Non seulement la transition vers l'austérité diminue-t-elle le niveau de vie de nos membres, mais elle affaiblit également la croissance économique

(en réduisant le pouvoir d'achat des ménages) et aggrave les inégalités de revenu.

Quand il a remplacé le gouvernement Harper, le gouvernement libéral Trudeau s'est engagé à augmenter les dépenses des programmes sociaux. Il a, par exemple, affecté des fonds supplémentaires pour ajouter des places dans les services de garde du pays, mais le cadre national pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants est insuffisamment financé et il ne va pas assez loin dans la création d'un véritable programme national de services de garde.

Au niveau provincial, le soutien gouvernemental à l'égard des programmes sociaux est lui aussi fortement subordonné au parti qui est au pouvoir. S'écartant de l'approche d'austérité qu'il avait auparavant adoptée, le gouvernement ontarien a pris des mesures pour créer de nouvelles places dans les services de garde réglementés, mais, encore une fois, le programme mis en place est loin de répondre aux besoins.

En Nouvelle-Écosse, les libéraux de McNeil sont passés à une gouvernance d'austérité au cours de leur dernier mandat en réduisant notamment les dépenses des programmes de santé et de sécurité sociale. Ils ont de plus adopté une approche rigoureuse pour contrôler les salaires des travailleuses et travailleurs du secteur public, ce qui s'est soldé par plusieurs arrêts de travail et, en fin de compte, par une loi de retour au travail. Les libéraux de la Nouvelle-Écosse ont été réélus en mai 2017, ce qui pourrait aggraver les difficultés pour nos membres de ce secteur.

Principaux enjeux liés au développement du secteur

- Inverser la tendance à la réduction ou à la stagnation des salaires constatée dans l'ensemble du secteur public, qui découle en grande partie des tentatives des gouvernements visant à équilibrer leurs budgets par des compressions.
- Après des années de gel des budgets de fonctionnement, les hôpitaux, les établissements de soins infirmiers et les autres services sociaux doivent être établis comme une priorité des politiques gouvernementales.
- Un programme national de services de garde, établi en partenariat avec les provinces, doté de niveaux de financement suffisants pour répondre aux besoins en services et souscrivant à l'engagement de créer des emplois de qualité et syndiqués.
- Veiller à ce que les droits à la libre négociation collective soient respectés par les employeurs du secteur public, y compris les gouvernements.



unifor
the Union | lesyndicat